



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

or via ePost Connect

Gatineau

Québec

K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Professional Services - TBIPS 2	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP597-180057/A	Amendment No. - N° modif. 011
Client Reference No. - N° de référence du client 20180057	Date 2018-04-30
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-618-32294	
File No. - N° de dossier 618el.EP597-180057	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-05-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Laassouli(EL DIV.), Hicham	Buyer Id - Id de l'acheteur 618el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9817 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA SSI-DIRECTOR GENERAL'S OFFICE (DGO) KENT SQUARE BUILDING 2ND FL., 270 ALBERT ST. OTTAWA Ontario K1A 0S5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 011 de la demande de proposition (DP) est soulevée pour remplacer les réponses 96 et 97 publiées en vertu de la modification 008 de la DP et fournir aux soumissionnaires qui ont demandé une version Word de la DP une nouvelle copie en mode suivi de changements qui reflète les changements de cette modification.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 96 : Dans le volet de travail 3, l'exigence C-5.3 (Effectif de la grille des ressources) demande au soumissionnaire de démontrer que la ressource proposée a effectué au moins 50 % des tâches de l'énoncé des travaux pertinents à leur catégorie de ressource, tandis que C-4.2 (l'expérience Dynamics des ressources identifiées dans la grille) n'a pas besoin de ce niveau de détail. L'État peut-il confirmer que cette incohérence est une erreur et que nous ne devons pas démontrer 50 % de l'énoncé des tâches pour C-5.3, puisque nous sommes attestons déjà que la ressource possède le niveau d'expérience requis dans cette catégorie dans la première exigence de chaque grille de ressources, puisque cela irait à l'encontre des amendements précédents de la Couronne visant à réduire le niveau d'effort inhabituel associé à la démonstration de la solidité de l'effectif?

Réponse 96 (révisée) : C-4.2 est exact. ~~C-5.2~~ C-5.3 a été corrigé pour supprimer la démonstration de référence de 50% des tâches. Voir la modification n° 36 de la DP ci-dessous.

Question 97 : Dans le volet de travail 3, Exigence C-4.2 (l'expérience Dynamics des ressources identifiées dans la grille) exige que la ressource ait travaillé sur des projets pendant au moins six mois au cours des cinq dernières années alors que la même exigence d'expérience d'intégration n'inclut pas cette limite. La Couronne peut-elle confirmer s'il s'agit d'une erreur et supprimer la limite de cinq ans de C-4.2?

Réponse 97 (révisée) : C-4.2 est exact. ~~C-5.2~~ C-5.3 a été corrigé afin d'inclure l'exigence que les projets aient été réalisés au cours des cinq dernières années. Voir la modification n° 36 de la DP ci-dessous.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.